



École Sophie-Barat
1239, boulevard Gouin Est
Montréal (Québec) H2C 1B3
Téléphone : (514) 596-5535
Télécopieur : (514) 596-7425

École Sophie-Barat Annexe
750, boulevard Gouin Est
Montréal (Québec) H2C 1A6
Téléphone : (514) 596-5538
Télécopieur : (514) 596-7400

**École Sophie-Barat
Pavillon St.Dorothy**
8961 6e Avenue
Montréal (Québec) H1Z 2T7

Chers parents,

La rentrée scolaire 2020-21 sera pour tous une rentrée particulière. À l'école Sophie-Barat, elle le sera doublement en raison de la relocalisation d'une partie de l'école qui s'ajoute aux conditions particulières imposées par la COVID-19. Au courant des dernières semaines, l'équipe de direction a étudié plusieurs scénarios pour que la rentrée se fasse de la meilleure façon possible malgré les circonstances exceptionnelles.

Délocalisation

Depuis le 19 juillet dernier, l'entièreté de l'aile A du pavillon principal est condamnée. Après analyse des experts, ils en concluent qu'une partie du pavillon est dangereuse et ne peut plus être utilisée. Par contre, la partie B demeure sécuritaire comme le témoigne le rapport d'expert en annexe. Dans un court délai, il a fallu trouver un endroit pouvant recevoir 20 groupes d'élèves. Voici quelques éléments qui ont influencé notre réflexion :

- L'impossibilité d'ajouter des classes modulaires pour la rentrée scolaire sur le terrain de l'école Sophie-Barat et son annexe (compte tenu du court délai d'intervention et du fait que les fournisseurs n'ont pas de disponibilité à court terme pour l'usage des classes ni les quantités nécessaires en inventaire).
- Le transfert des élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire deuxième cycle à St. Dorothy est impossible compte tenu que c'est une école primaire et que les locaux ne sont pas adaptés pour ces niveaux.
- Le déplacement des enseignants entre St. Dorothy et les 2 autres pavillons est impossible. (Les tâches doivent être organisées en conséquence).
- Le transfert de 20 classes de première et deuxième secondaire régulier à St-Dorothy correspond exactement à la capacité d'accueil de cette école.
- Le nombre d'élèves par classes au régulier est, en moyenne de 8 à 10 élèves de moins qu'en DÉFI. Cela convient mieux à une école primaire.
- Le transfert de 20 groupes de première et deuxième secondaire vers St. Dorothy permet d'organiser des tâches complètes des enseignants sans le déplacement impossible vers les autres pavillons. Ceci ne serait pas possible si nous avions transféré les DÉFI 1 et 2 et l'adaptation scolaire.

- Le transfert de 16 classes (DÉFI 1 et 2 et d'adaptation scolaire) vers l'annexe permet de diminuer la surpopulation de l'annexe et d'équilibrer la clientèle entre les 3 pavillons (facilite la distanciation sociale).
- Les locaux de sciences de l'annexe répondent mieux aux exigences des cours d'enrichissement activités scientifiques de DÉFI 1 et 2.

À la lumière de ces informations, voici la distribution des secteurs selon les pavillons :

École St.Dorothy

8961, 6e Avenue dans l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension :

Secondaire 1 régulier

Secondaire 2 régulier

Sophie-Barat Annexe

750, boul. Gouin Est

Secondaire 1 et 2 (DÉFI)

Adaptation scolaire (tous les niveaux)

Sophie-Barat Pavillon principal

1239, boul. Gouin est

Secondaire 3-4-5 DÉFI et 4-5 Régulier

Transport

Au moment d'écrire ces lignes, les élèves devront utiliser les transports en commun. Aussi, l'école sera ouverte à partir de 7h45 pour permettre aux élèves d'arriver plus tôt au besoin. Nous travaillons également avec Vélo Québec afin d'installer des supports à vélo devant l'école pour que votre enfant puisse venir en vélo.

Pour planifier le transport de votre enfant, nous vous suggérons de consulter le site suivant :

<http://www.stm.info/fr> *Voir exemple d'itinéraires en pièce jointe.

L'accompagnement des élèves sera assuré dans le nouveau pavillon comme dans les autres pavillons (directions, TES, psychoéducation).

Visite du pavillon St.Dorothy

Pour les parents et les élèves relocalisés à ce pavillon uniquement, il y aura une visite du nouveau pavillon mercredi le 26 août 2020. Selon l'horaire ci-dessous, chaque élève pourra venir visiter avec 1 parent. **Le port du couvre-visage est obligatoire pour tous.**

Foyer	Heure
101-102-103-104	18h
105-106-107-108	18h30
201-202-203-204	19h
205-206-207-208	19h30
141-151-241-251	20h

Dates de la rentrée

À la suite de l'annonce du déménagement, veuillez prendre note de la modification suivante au calendrier scolaire de l'école. La première journée de classe sera le 31 août, qui sera un jour 2 au calendrier scolaire de votre enfant (voir calendrier scolaire modifié en annexe). Les journées du 27 et du 28 août seront consacrées à l'accueil des élèves selon l'horaire dans le tableau suivant:

Horaire des foyers

Le jeudi 27 août, 2020

	Pavillon principal	Annexe	St-Dorothy
8h	Foyer : 501 (Local : 005) Foyer : 502 (Local : 006) Foyer : 503 (Local : 007)	Foyer : 301 (Local : A318) Foyer : 302 (Local : A316) Foyer : 303 (Local : A315)	Foyer : 201 (Local : D207) Foyer : 202 (Local : D206)
9h	Foyer : 504 (Local : 009) Foyer : 505 (Local : 010) Foyer : 521 (Local : 003)	Foyer : 304 (Local : A314) Foyer : 305 (Local : A313) Foyer : 306 (Local : A223)	Foyer : 203 (Local : D218) Foyer : 204 (Local : D204)
10h	Foyer : 522 (Local : 004) Foyer : 523 (Local : 151) Foyer : 524 (Local : 012)	Foyer : 307 (Local : A224) Foyer : 361 (Local : A221) Foyer : 362 (Local : A222)	Foyer : 205 (Local : D203) Foyer : 206 (Local : D202)
13h	Foyer : 321 (Local : 214) Foyer : 322 (Local : 300)	Foyer : 231 (Local : A219) Foyer : 261 (Local : A217) Foyer : 262 (Local : A 220)	Foyer : 207 (Local : D201) Foyer 211 (Local : 205)
14h	Foyer : 323 (Local : 311) Foyer : 324 (Local : 305)	Foyer : 221 (Local : A135) Foyer : 222 (Local : A136) Foyer : 223 (Local : A137) Foyer : 224 (Local : A138)	Foyer : 241 (Local : D109A) Foyer : 251 (Local : D109B)

Le vendredi 28 août, 2020

	Pavillon principal	Annexe	St-Dorothy
8h	Foyer : 421 (Local : 208) Foyer : 422 (Local : 210) Foyer : 423 (Local : 211)	Foyer : 121 (Local : Uni1) Foyer : 122 (Local : Uni2)	Foyer : 101 (Local : D210) Foyer : 102 (Local : D211) Foyer : 103 (Local : D212)
9h30	Foyer : 401 (Local : 315) Foyer : 402 (Local : 312) Foyer : 403 (Local : 041)	Foyer : 123 (Local : Uni3) Foyer : 124 (Local : Uni4)	Foyer : 104 (Local : D213) Foyer : 105 (Local : D214) Foyer : 106 (Local : D215)
10h	Foyer : 404 (Local : 200) Foyer : 405 (Local : 306) Foyer : 406 (Local : 207)		
13h	Foyer : 407 (Local : 209) Foyer : 408 (Local : 203)	Foyer : 161 (Local : A214) Foyer : 162 (Local : A216)	Foyer : 107 (Local : D216) Foyer : 108 (Local : D217)
14h		Foyer : 163 (Local : A218)	Foyer : 141 (Local : D208) Foyer : 151 (Local : D209)

Afin de connaître le numéro du foyer de votre enfant, vous devez aller consulter son horaire sur Mozaik Portail en cliquant sur le lien suivant : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Si vous n'arrivez pas à vous connecter sur Mozaik Portail, veuillez communiquer avec Mme Sylvie Martineau à martineau.s@csgm.qc.ca

Enseignement

Tous les élèves recevront un enseignement en présentiel à temps plein sauf dans les cas suivants :

Reprise Histoire secondaire 4 (à distance)

Reprise Science secondaire 4 (à distance)

Certaines options (à mi-temps)

L'horaire et les modalités vous seront communiqués par les enseignants concernés.

Mesures en place : COVID-19

Chaque niveau se verra assigner une porte d'entrée et de sortie afin de limiter les rassemblements extérieurs des élèves.

Veuillez noter que l'école ne fournira pas le couvre-visage. Il est de votre responsabilité d'équiper votre enfant avec un ou plusieurs couvre-visages pour l'année scolaire 2020-2021.

Le port du couvre-visage sera obligatoire pour tous les élèves dès leur entrée dans l'école, ainsi que lors des déplacements hors des salles de classe et lorsqu'ils se trouveront dans les aires communes et en présence d'élèves n'appartenant pas à leur groupe-classe. Le port du couvre-visage sera possible lorsque les élèves seront en classe, sans toutefois être obligatoire. Le couvre-

visage sera également requis pour les élèves dans le transport scolaire ou le transport public. Tout le personnel de l'école portera aussi le masque lors des déplacements et lorsqu'ils devront intervenir auprès des élèves.

Nous détenons l'équipement sanitaire nécessaire à la désinfection des lieux communs ainsi que des salles de classe. Le protocole de désinfection prescrit par Santé Canada sera appliqué rigoureusement tout au long de l'année scolaire 2020-2021.

Nous assurerons la distanciation requise entre l'enseignant et les élèves.

Si un cas de COVID-19 est confirmé dans le milieu, vous en serez informé par courriel. Il est donc important de vous assurer que votre courriel est à jour dans nos systèmes et que vous êtes à l'affût de nos communiqués. Notre communication spécifiera si le cas de COVID-19 est dans la classe de votre enfant ou pas. Si vous désirez mettre à jour votre adresse courriel, veuillez la communiquer à Mme Sylvie Martineau à martineau.s@csgm.qc.ca.

Organisation des groupes-classes :

L'organisation des classes pour tous les niveaux se fera selon le principe que les horaires des cours et des projets particuliers seront réaménagés en fonction des groupes-classes stables. Aucune distanciation physique ne sera requise entre les élèves faisant partie d'un même groupe-classe.

Les enseignants se déplaceront selon les matières à enseigner, alors que les élèves resteront toujours dans le même local sauf pour les matières suivantes : Sciences, Arts, et Éducation Physique.

Compte tenu des exigences de faire des groupes fixes, les décisions organisationnelles suivantes ont dû être prises :

1. Élèves de secondaire 3 :
 - Les élèves de secondaire 3 en 2019-2020 ont été promus en secondaire 4 dans toutes les matières sauf en mathématique s'ils présentaient un échec.
2. Élèves de secondaire 4 :
 - Les élèves de secondaire 4 en 2019-2020 ayant présenté un échec en histoire et en sciences devront reprendre ces cours en accompagnement à distance avec des enseignants de l'école et des orthopédagogues.
 - Les élèves qui présentaient des échecs en anglais et en français ont été inclus dans les groupes de secondaire 5 et devront réussir dans une même année leur cours de secondaire 4 et de secondaire 5 afin d'obtenir leur diplôme. Ils seront également accompagnés dans ce processus par des enseignants de l'école et des orthopédagogues.
 - Les élèves qui présentaient un échec en mathématiques reprendront ce cours de mathématiques secondaire 4 et seront en secondaire 5 dans toutes les autres matières.

- Les élèves ayant demandés des cours préalables pour un programme au CEGEP tel que chimie/physique auront ce cours à l'horaire sauf s'ils ne répondent pas aux critères établis pour suivre ces cours.

Bien que nous ayons fait notre possible afin d'octroyer le choix d'option des élèves, la contrainte de devoir faire des groupes fixes fait en sorte que nous n'avons pas pu respecter le premier choix de tous les élèves. **Ceci étant dit, il n'y aura pas de période de changement d'option pour l'année.**

Cafétéria :

Pavillon principal

En raison de la fermeture du bloc A du pavillon principal, les élèves devront manger aux endroits aménagés à cette fin (exemple : l'aire des casiers, les gymnases, les aires communes, etc...). Nous vous suggérons de privilégier des repas froids ou l'utilisation de thermos puisque l'accès à des micro-ondes sera limité. Il y aura un service d'appoint, à partir du 14 septembre 2020. L'offre sera évolutive.

Annexe

L'annexe sera desservie selon les mêmes dispositions que les années antérieures, à partir du 28 août 2020. Le menu est en pièce jointe.

Pavillon St.Dorothy

Il y aura un service d'appoint à partir du 14 septembre 2020. L'offre sera évolutive. Il y a un local désigné pour dîner sur place.

Afin d'éviter aux jeunes de manipuler de l'argent, il est possible pour les parents de déposer des sous sur la carte étudiante en passant par le portail Mozaik. Le guide du parent est en pièce jointe.

Casiers :

Les élèves se verront assigner un casier selon le groupe fixe dans lequel ils seront afin de respecter les règles de distanciation sociale comme prescrit. Le port du couvre-visage sera obligatoire lors des visites aux casiers puisque c'est une aire commune.

Paiement en ligne

Une procédure pour les paiements par Internet sera transmise aux parents bientôt.

Les états de compte seront disponibles à compter de la semaine du 24 au 28 août 2020.

Des instructions détaillées seront indiquées à la fin de l'état de compte.

